






HEMOVIGILANCE PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES		100%	Lieu	CH Versailles (possible sur votre site avec 1 à 2 sessions par jour)
		Présentiel	Typologie	<i>action de formations</i>
		14h -16h	Pré requis	Diplôme d'infirmier ou de Sage-Femme
	Public	IDE et Sage Femme		accessibilité en interne au CH Versailles
	Intervenant	Virginie POLI-LEMARIE IDE formatrice expert en Hémovigilance		50 euros par apprenant
CH Versailles	jeudi 13 janvier 2022	-	jeudi 27 janvier 2022	
	jeudi 03 février 2022	-	jeudi 10 février 2022	
	jeudi 10 mars 2022	-	jeudi 24 mars 2022	
	jeudi 7 avril 2022	-	jeudi 21 avril 2022	
	jeudi 12 mai 2022	-		
	jeudi 9 juin 2022	-	jeudi 23 juin 2022	

PROGRAMME et OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce programme propose une actualisation et développement des savoirs et savoir-faire professionnels en matière de sécurité transfusionnelle. Il s'adresse aux professionnels infirmiers ou sage-femme pour revoir régulièrement les points clés de l'acte transfusionnel en établissement de soins, dans le strict respect des étapes d'un processus allant de la prescription des examens pré transfusionnels à la fin de la transfusion d'un Produit Sanguin Labile (PSL) auprès du receveur et de son suivi en passant par la traçabilité, la prévention et la gestion d'un Événement Indésirable Receveur (EIR).

Le professionnel-formateur diplômé d'Etat référent en hémovigilance et certifié formateur interne

Les attendus de fin de formation : les apprenants seront capables de réaliser dans le strict respect des procédures, les examens pré et post-transfusionnels, de respecter les différents verrous de sécurité tout au long de l'acte transfusionnel en passant par la prévention et la gestion d'un Événement Indésirable Receveur (EIR).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✕ Savoir appliquer les règles de bonnes pratiques en sécurité transfusionnelle**
 Clarifier les connaissances des différentes étapes de l'acte transfusionnel
 Connaître les règles de compatibilité ABO des différents PSL (CGR, plasmas, plaquettes)
 Utiliser la Circulaire DGS / DHOS / AFSSAPS N°03/582 du 15 décembre 2003 appliquée aux procédures institutionnelles
- ✕ Savoir réaliser le contrôle ultime de compatibilité ABO des Concentrés de Globules Rouges (CGR)**
 Identifier où se trouvent les Antigènes et où se situent les Anticorps
 Accompagner la pratique individuelle de réalisation du test de compatibilité ABO des CGR
 Réalisation pratique conforme au déroulé des étapes et aux verrous de sécurité du test
 Utiliser les règles de compatibilité ABO des CGR pour l'interprétation du test et sa conclusion
 Interprétation et conclusion du test de compatibilité ABO exacte
- ✕ Effectuer la traçabilité des Produits Sanguins Labiles (PSL)**
 Clarifier les éléments d'exhaustivité et de Conformité de la Fiche de Délivrance (traçabilité des PSL nationale entre l'ESF et l'ES)
 Identification des Non-Conformités (NC) et discordances sur le cas concret de formation
 Savoir qu'il est autant nécessaire de tracer un PSL transfusé, détruit ou retourné en précisant la cause
 Connaître le circuit interne d'acheminement de la FD
- ✕ Reconnaître et prendre en charge un Événement Indésirable Receveur (EIR)**
 Identifier les signes cliniques d'un EIR
 Savoir alerter le médecin responsable de la transfusion, le Correspondant d'Hémovigilance de l'ESF, voire celui de l'ES
 Utiliser la déclaration écrite d'un EIR de l'ES

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
 Questionnaires, travaux de groupe
 vidéo: réalisation pratique du test de compatibilité ABO des CGR
 Etudes de cas, mise en situation, simulation
 Analyses de pratiques, partage d'expérience

Modalités d'évaluation et livrables

Dépliant aide-mémoire
 Document de compatibilité ABO des différents PSL
 Check-list du test de compatibilité ABO des CGR
 Evaluation sommative finale conforme aux objectifs de réussite (80% minimum)
 Attestation de formation

Contact

par mail fweiss@ch-versailles.fr ou au 01 39 63 89 06
 mail du formateur idehemovigilance@ch-versailles.fr

Action de formation dans le respect des recommandations sanitaires

